



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi 15 avril 2013
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 2 et 8 avril 2013
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Avis de contamination à l'égard du lot 5 077 286 du cadastre du Québec
 - 5.2 Préservation du secteur boisé situé au sud de la rue des Colibris
6. **Finances municipales**

7. **Ressources humaines**

8. **Loisirs et bibliothèques**
 - 8.1 Engagement de la Ville à l'égard du projet de construction d'un complexe sportif par l'École de gymnastique artistique du Haut-Richelieu
9. **Infrastructures et gestion des eaux**
 - 9.1 Programme complémentaire des travaux pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, Volet II (2010-2013)
 - 9.2 Octroi des contrats suivants :
 - 9.2.1 SA-790-AD-12 Services d'instrumentation et contrôle

- 9.2.2 SA-806-AD-12 Fourniture de chlorure ferrique liquide en vrac
- 9.2.3 SA-765-AD-12 Travaux d'aménagement de l'entrée sud du centre-ville – secteur Saint-Jean

10. **Toponymie et circulation**

– – – –

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi du contrat suivant :

- 11.1.1 SA-2100-TP-13 Travaux de réparation et de correction de pavage 2013

12. **Sécurité publique**

– – – –

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

- 13.1.1 DDM-2013-2955 Yves Lafleur – Immeuble situé aux 232-234, rue Champlain

- 13.1.2 DDM-2013-2963 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Immeuble situé au 190, avenue Lareau

13.2 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 13.2.1 PIIA 2013-2956 Monsieur Hugues Ouellette – Immeuble situé aux 81-83, rue Richelieu

- 13.2.2 PIIA-2013-2968 Réal Boulanger Design – Immeuble situé au 23, chemin Saint-André

- 13.2.3 PIIA-2013-2969 Jean-Maurice Hautecolcque – Immeuble situé au 418, 3^e Rang

- 13.2.4 PIIA-2013-2970 Hyper Resto – Immeuble situé au 268, rue Richelieu

13.3 Adoption du second projet de règlement suivant :

13.3.1 **Règlement n^o 1154**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n^o 0651 et ses amendements afin :

- d'autoriser des habitations trifamiliales et multifamiliales dans la zone H-1233, située sur la rue Champlain, entre l'autoroute 35 et la rue Lesieur ;
- d'autoriser des habitations multifamiliales dans la zone C-1508, située à l'angle des rues Champlain et Saint-Jacques »

- 13.4 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Partie des lots 3 614 418 et 3 614 159 du cadastre du Québec

14. **Avis de motion**

— — — —

15. **Règlements**

15.1 **Règlement n° 1145**

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé par les règlements n°s 0501, 0672, 0738, 0870, 0889, 0890, 0937 et 0963 afin de réduire la vitesse à certains endroits »

15.2 **Règlement n° 1148**

« Règlement modifiant le règlement n° 1039 édictant un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »

15.3 **Règlement n° 1150**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements afin d'autoriser des nouveaux usages commerciaux liés à la vente au détail et à la fourniture de services ainsi que des services communautaires dans la zone C-4972, située au sud-ouest de l'angle du boulevard Saint-Luc et du chemin du Ruisseau-des-Noyers »

15.4 **Règlement n° 1153**

« Règlement relatif au régime de retraite pour les employés de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et abrogeant tous les règlements antérieurs portant sur le même sujet »

15.5 **Règlement n° 1161**

« Règlement permettant l'octroi de permis ou certificat requis pour la réalisation de centres de la petite enfance ou de garderies sur le lot 4 778 909 du cadastre du Québec »

15.6 **Règlement n° 1163**

« Règlement modifiant le règlement concernant les demandes de démolition n° 0658 et ses amendements afin de faire la concordance entre les bâtiments soumis au règlement et ceux soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) n° 0945 »

16. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17. **Correspondance**

18. **Période de questions**

19. **Communications des membres du conseil au public**

20. **Levée de la séance**